

vente des terres destinées aux colons. Les officiers ne pourront pas non plus retirer de salaire ni de l'argent de la société, ni des colons ni de qui que ce soit pour leurs services. Les souscripteurs ne pourront point retirer leur argent. L'argent souscrit ne sera jamais appliqué à des fins étrangères à celles de la société. Toutefois le secrétaire-trésorier et un agent pourront être indemnisés de leur trouble, si la société le juge à propos. Ceci n'empêchera pas un membre qui voudrait devenir colon de la société, d'obtenir en cette qualité un octroi de terre d'après les règles ordinaires de la société.

210. Les sociétés ou réunions de sociétés de colonisation pourront être déclarées intéressées dans la confection d'un chemin de colonisation par un ordre en Conseil. Dans ce cas elles pourront contribuer à l'ouverture ou à l'amélioration des chemins désignés.

220. Ces mêmes sociétés pourront affecter à cette fin des octrois en argent sur leur propre budget.

230. Les secrétaires-trésoriers seront tenus de permettre en tout temps l'inspection de leurs livres de comptes et de leurs registres à tout officier du département de l'agriculture ou à toute autre personne spécialement déléguée à cet effet par le Commissaire.

240. Le Commissaire rendra compte tous les ans à la Législature de l'argent payé en vertu de cet acte. Il fera rapport des opérations de toutes les sociétés de colonisation et des résultats obtenus.

250. Dix jours après l'ouverture de la Législature, le lieutenant-gouverneur fera mettre devant les chambres une copie des ordres en conseil réservant des townships ou partie de townships octroyés aux sociétés de colonisation.

260. Le mot "société" employé dans cet acte signifie "société de colonisation," et le mot "commissaire" veut dire "le commissaire de l'agriculture et des travaux publics."

270. Cet acte pourra être cité sous le nom "d'acte des sociétés de colonisation."

Nous commençons aujourd'hui la publication de la liste des souscripteurs à l'œuvre de la chapelle du Collège de Ste. Anne conformément à la promesse qui en a été faite dans la dernière circulaire. Si nous nous rendions coupable de quelques omissions, ce qui en tout cas sera bien involontaire assurément, nous prions instamment les intéressés de vouloir bien nous les faire connaître. Il est extrêmement important que ces rectifications aient lieu, si besoin en est.

Petite chronique agricole

Nous avons ressenti les premières chaleurs de l'été au milieu de la semaine dernière, le thermomètre Réaumur s'est élevé jusqu'à 24 degrés. A la suite de ces ardeurs brûlantes du soleil le tonnerre nous a fait entendre sa majestueuse voix pour la deuxième fois depuis le commencement de l'été, et nous avons eu une pluie abondante qui a duré presque toute la journée de samedi. Son effet sur la végétation a été prodigieux. La nature s'est réjouie : en ce moment les champs sont entièrement couverts d'une belle et riche verdure. Tout annonce l'abondance. Les arbres fruitiers de nos jardins, et les arbustes qui embellissent les collines et les côtes, sont couronnés de fleurs au point de soustraire en partie à nos regards leur feuillage. L'atmosphère est pour ainsi dire parfumée des odeurs qui s'exhalent de nos vergers. Tout est enchanteur, et la campagne offre partout un coup d'œil ravissant, donnant à tous les plus belles espérances. Si la température continue d'être favorable, ces espérances ne seront certes pas vaines.

Jun est bien vraiment pour nous le mois le plus agréable

de l'année. C'est bien celui qui offre le plus de beautés à l'amateur de la nature : tout est riant, suave, délicieux. On comprend facilement pourquoi nos citadins se hâtent de secouer la poussière des villes pour aller respirer l'air pur et bienfaisant de la campagne. Le corps et l'âme puisent à ce spectacle enchanteur une nouvelle vigueur.

Les travaux des champs se continuent toujours avec la même ardeur. Le temps aussi est précieux, et s'écoule rapidement. On le comprend, et on agit partout avec cette pensée qu'il faut en user sagement et économiquement.

La dernière pluie nous a donné une température tout à fait modérée, ce qui facilite considérablement les travaux du laboureur, obligé de passer ses journées entières au milieu de ses champs.

Un correspondant du Bassin de Gaspé, en date du 3 juin, a informé un journaliste de Québec, que dans sa localité, grâce à un temps favorable, les cultivateurs avaient presque terminé leurs semences, et que ce printemps, ils ont semé beaucoup plus de blé que par le passé. Tant mieux, c'est un progrès de nature à réjouir tous les amis de l'agriculture. Ce sera un heureux jour pour tous les habitants de la Gaspésie que celui où ils comprendront qu'il faut exploiter avec un égal soin et les richesses de la mer, et les richesses du sol.

— On nous écrit de Notre-Dame d'Hébertville :

M. J. F. Langlais a récolté 420 minots de blé de la semence de 25 minots, ce qui fait 17 pour un. M. Ant. Tremblay, 803 minots de 43 minots, ce qui donne 18½ pour un ; 12 minots d'orge ont produit 488 minots, ou 40¾ pour un. M. Pamphile Simard a eu 617 minots de blé de 32 minots, ou 19 pour un ; 2 minots d'orge ont produit 136 minots ou 68 pour un. M. Ismaël Simard a eu 662 minots de blé de 44 minots, ou 15 pour un. M. Ephrem Allard a récolté 1020 minots dont 420 de blé. M. Chs. Pilote a eu 200 minots d'orge de 3¼ minot, ou 57 pour un.

Les semailles se font difficilement. La terre est mal préparée. — pas de chaleur. Le blé se sème tard.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XXX

Une scène à la maison blanche.

(Suite.)

— Au nom du ciel, ne me tenez pas en suspens ! s'écria la baronne. Qui donc est ce Henri de Brabant pour que vous hésitez à le livrer à la statue de bronze ? Qui est-il ? répéta-t-elle avec une anxiété croissante.

Cyprien approcha les lèvres de son oreille et lui murmura quelques paroles à voix basse.

La baronne tourna la tête vers lui avec un tressaillement convulsif, et le regarda d'un air d'étonnement et d'incrédulité.

— Madame, je ne plaisante jamais dit-il d'un ton solennel ; d'ailleurs, ce ne serait pas dans une occasion aussi grave que celle-ci.

— Ma surprise est plus grande que je ne saurais dire, exclama la baronne. Ah ! je comprends que vous hésitez, que vous ne sachiez à quel parti vous arrêter...

— Et cependant, le temps passe, dit Cyprien en jetant les yeux sur la pendule. Il s'en faut de quelques minutes qu'il soit minuit, et la cloche d'argent va bientôt sonner.

— Oh ! je ne suis pas d'humeur à rire, s'écria la baronne. Je me sens oppressée, et j'ai le pressentiment que nous sommes menacés de quelque chose de terrible ; car sûrement il ne se serait pas donné tant de peine pour s'introduire ici, s'il n'avait en vue un objet grand et important, et s'il n'avait pris toutes ses précautions.